

RECRUTEMENT A UN CONTRAT DOCTORAL A L'ED SMRE

EDSMRE



Une thèse... postuler à un contrat doctoral ? Que dois-je faire ?

Le candidat prend connaissance de la note d'information et des conditions pour postuler à un contrat doctoral à l'ED SMRE

disponible sur le site internet de l'ED

Il consulte sur les sites internet des laboratoires/sur ADUM, les sujets de recherches proposés par les porteurs de projet, les laboratoires

Le candidat prend contact avec le directeur de thèse (DT) qui l'auditionne

Commission d'admission



Il transmet à l'ED le dossier selon les conditions et le calendrier déterminés annuellement par l'ED SMRE

Le candidat réunit les pièces administratives nécessaires à son inscription et complète le dossier d'inscription* (avec l'aide de son DT)

**disponible sur le site internet de l'ED*

Cela repose sur un libre accord entre le candidat et la direction de thèse et le laboratoire

le candidat est accepté => Il confirme à l'ED son acceptation
Il crée son profil sur ADUM (cf vademecum création de profil)
Il remplit les champs et finalisation du profil.



Accès sur Adum et imprime : l'autorisation inscription, la convention de formation, la Charte du doctorat et la fiche RGPD

Assure la signature par les parties prenantes (direction thèse, DU, DED)

Après transmission des documents à l'ED SMRE.

Elle contrôle le dossier, donne son visa, valide l'inscription dans ADUM et l'inscription administrative peut être faite...

Le candidat complète les documents relatifs à sa prise en charge financière et l'établissement du contrat doctoral.

**disponibles sur le site internet de l'ED*

Le doctorant s'inscrit administrativement dans son établissement *

